

Diplôme national du brevet - Session 2018

Fiche d'information pour les candidats individuels

Si vous vous présentez au DNB en candidat individuel, vous devrez passer :

les quatre épreuves écrites communes à tous les candidats et une cinquième épreuve écrite de langue vivante étrangère.

- Vous trouverez la définition des épreuves et des exemples de sujets sur les pages Eduscol accessibles à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid59348/les-epreuves-du-dnb.html>

- Vous recevrez, de la part de votre académie de résidence, une convocation pour passer l'épreuve orale et les épreuves écrites indiquant les dates, les horaires et l'adresse du centre d'examen dans lequel vous passerez les épreuves.

- **Au moment de votre inscription, vous devez préciser :**

- Si vous vous inscrivez en **série générale** ou en **série professionnelle**
- **la langue vivante étrangère** que vous avez choisie pour l'épreuve écrite de langue vivante étrangère

- **Les épreuves écrites de la session 2018 auront lieu les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2017** selon le déroulement suivant :

Jeudi 28 juin matin : épreuve écrite de mathématiques (2h00) de 9h00 à 11h00 ;

Jeudi 29 juin après-midi : épreuve écrite de Français de 13h30 à 16h45 (pose 15 mn)

- 1^{ère} partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation – dictée ... 1 h30)
- 2^{ème} partie (rédaction ... 30 minutes)

Vendredi 30 juin matin : épreuve écrite de **Sciences** (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou Technologie*) de 9h00 à 10h00 * *deux disciplines sur les trois*

Vendredi 30 juin matin : Epreuve écrite de d'histoire et géographie / enseignement moral et civique de 10h15 à 12h15

Vendredi 30 juin après-midi : épreuve écrite de **Langue vivante étrangère** de 14h30 à 16h00